L'aquilon

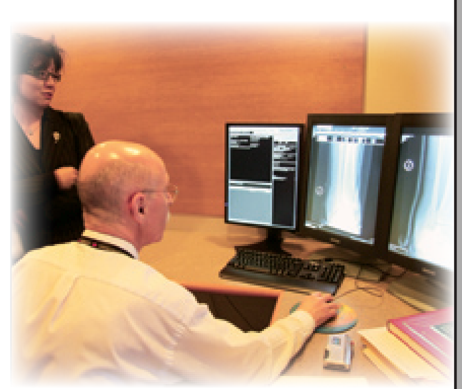
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 11, 20 mars 2009

Dans nos pages cette semaine

Stanton

Des radiographies numériques



Page 2

Alphabétisation

Alpha TNO déborde d'énergie



Page 3

Le Nunavoix



Pages N1 à N3



Photo : Maxence Jaillet

La Garderie Plein soleil a profité d'une matinée ensoleillée pour faire vivre une expérience bien nordique à 32 de ses bambins. Cette sortie en traîneau à chien au chenil de Grant Beck, s'inscrit dans le cadre du programme Exploration des cultures du Nord subventionné par Patrimoine canadien.

Souveraineté arctique

Le Nord toujours dans le radar fédéral

Le ministre des Affaires étrangères réitère les quatre piliers de la Stratégie pour le Nord.

Maxence Jaillet

Le 11 mars dernier, Lawrence Cannon, en visite dans le territoire du Yukon, a présenté la politique étrangère du Canada en ce qui concerne l'Arctique. Alors qu'il a réaffirmé la volonté de son gouvernement à assurer le respect des intérêts nationaux dans la mise en œuvre de la dimension internationale de la Stratégie pour le Nord, il a affirmé haut et fort que le Canada était une puissance arctique.

Les quatre piliers sensés concrétiser la dimension internationale de la Stratégie intégrée pour le Nord sont tout d'abord la protection du patrimoine environnemental, la promotion du développement économique et social, puis l'amélioration et la délégation de la gouvernance, et finalement l'exercice de la souveraineté canadienne.

Cette allocution prodiguée devant les membres du comité consultatif canadien pour le Conseil de l'Arctique a été bien accueillie par le gouvernement ténois, mais les actions réelles qui doivent l'accompagner restent encore à définir selon le premier ministre Roland.

« C'est une bonne nouvelle, indique Floyd Roland. Le fait que le Nord soit une des préoccupations du gouvernement fédéral est une bonne chose. Mais pour nous, nous avons besoin de voir ce que le gouvernement canadien va accomplir sur le terrain. Je parle des différents domaines concernés par la souveraineté arctique et bien sûr d'autonomie gouvernementale. » Selon lui, il reste primordial qu'après cette annonce, le gouvernement ténois reçoive de l'information supplémentaire sur comment le gouvernement interviendra pour stimuler le développement économique dans des communautés nordiques durables.

Les résidents du Nord

Interrogé sur les enjeux qui importent le plus les communautés au nord des TNO, le député du Nunakput, Jackie Jacobson a sans hésiter mentionné le logement et la formation professionnelle. « Il manque de nouvelles maisons dans les communautés de l'extrême arctique et les gens n'ont pas d'opportunité de se développer professionnellement sans quitter leurs communautés. Il y a également les questions de la santé et du coût de la vie qui demeurent nos plus importants défis », de signaler le représentant de Sachs Harbour, Ulukhktok, Paulatuk et Tuktoyaktuk.

La dimension humaine de l'Arctique semble être également une des premières choses qui viennent à l'esprit du premier politicien ténois, lorsqu'il mentionne les idées que le gouvernement fédéral a avancées. « Ils travaillent actuellement sur un rapport sur le développement humain, a relaté Floyd Roland. De plus, il y a de nombreux programmes en place pour gérer les dossiers domestiques comme on les appelle, tels que le logement ou la prestation des services. Nous avons réussi

Souveraineté
Suite en page 2

Souveraineté

Suite de la une

à bénéficier de montants additionnel pour le Nord grâce à ces programmes ». D'après lui, si la situation économique s'améliore, il est obligatoire que les collectivités en bénéficient et donc que les dossiers domestiques aient accès à des solutions plus facilement. « Nous devons nous concentrer sur ce que veut dire une collectivité en santé, durable et dynamique. Nous parlons le même langage avec le gouvernement fédéral, mais ce qui est important ce sont les détails de ses actions. »

Dans l'esprit de voir le Nord d'un point de vue global, et pour mieux connaître ce que le Canada a à dire au sujet de l'Arctique devant des interlocuteurs internationaux, le premier ministre ténois a affirmé qu'il se joindrait au prochain Conseil de l'Arctique d'avril 2009 au sein de la délégation ténoise, qui inclut plusieurs groupes autochtones ayant un statut de participant permanent à ce forum septentrional. « La première ministre du Nunavut, le vice premier ministre du Yukon et moi-même seront présents à Tromsø, en Norvège. Définitivement, le premier message que je veux porter viendra des TNO, pour souligner les changements climatiques, les défis environnementaux et le développement économique de notre territoire. Dans une même foulée, nous soulèverons avec les deux autres territoires, nos préoccupations envers les côtes de l'océan Arctique, la couverture de glace et le passage du Nord-Ouest qui sont des enjeux communs aux territoires canadiens. »

Stanton

Des radiographies numériques

L'hôpital Stanton de Yellowknife révèle son nouveau système d'imagerie numérique qui s'étendra sur l'ensemble des Territoires d'ici juin 2010.

Maxence Jaillet

Depuis quatre ans, les radiographies médicales effectuées à l'hôpital de Yellowknife sont numériques, mais ces dernières étaient tout de même transférées sur pellicule pour être soumises à un diagnostic. Dorénavant, grâce à un nouveau système d'archivage et de transmission d'images (PACS), l'hôpital Stanton sera en mesure d'acquérir, de classer et de transmettre des images numériques des radiographies avec des informations connexes sur un patient sur l'ensemble de son réseau médical, supprimant de ce fait le cliché du radiologiste observant des fractures osseuses affichées sur un mur lumineux. Si l'hôpital de la capitale est le premier à se munir de ces installations informatiques, les hôpitaux de Fort Smith, Hay River et Inuvik seront connectés à ce réseau dès la fin du mois d'avril 2009. De plus, les 19 centres de santé communautaire répartis aux TNO seront eux aussi intégrés au système PACS d'ici le mois de juin 2010.

Avec la disparition des radiographies standard, c'est l'efficacité d'un système archaïque qui vient de passer à une autre ère. L'ère du résultat instantané et de la diffusion globale. Selon Robin Greig qui dirige les opérations de l'hôpital Stanton : « Il est révolu le temps où des radios prises dans une communauté devaient voyager pendant cinq jours afin qu'un des deux radiologistes des TNO basés à Yellowknife puisse émettre un diagnostic et renvoyer le tout au centre de santé. Avec cette technologie, plus d'une personne peut observer les radios au même moment et à différents endroits. La classification des dossiers sera plus aisée, moins volumineuse, et nous n'anticipons plus la perte de dossiers dans les limbes de nos archives ».

Favoriser l'autonomie grâce aux…

Options de logement



Réception de demandes – district du Slave Nord – 2008-2009

La soumission de demandes pour les programmes et le counseling aux clients commencent le 1er mars 2009 pour les collectivités suivantes :

- Yellowknife
- Behchokǫ̀
- Gamètì
- Wekwèetì
- Dettah et N'dilo

La date limite pour faire parvenir votre demande est le **31 mars 2009**.

Bureau de district du Slave Nord : 867-873-7795

On encourage les résidents de Behchokǫ̀ à téléphoner au 867-392-6431 pour prendre rendez-vous.



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau de district de la Société d'habitation de votre région ou téléphonez au

1-866-956-9842



Shawn Jobin en spectacle

L'Association franco-culturelle de Yellowknife présente un spectacle gratuit pour toute la famille. L'artiste rappeur Shawn Jobin sera en spectacle le lundi 23 mars à 19 h au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles. Shawn Jobin a remporté plusieurs concours destinés à reconnaître les jeunes talents musicaux canadiens.

Nouvelle commissaire

le 12 mars 2009 – L'Assemblée législative des TNO a annoncé le 12 mars dernier la nomination de Mme Sarah Jerome de Fort McPherson au poste de commissaire aux langues des TNO. Elle entrera en fonction le lundi 11 mai 2009. Le commissariat aux langues est actuellement situé à Yellowknife, mais déménagera à Inuvik lors de l'entrée en fonction de Mme Jerome.

Réunion publique de la CSF

La commission scolaire francophone tiendra une réunion publique avec les parents le 26 mars à l'école Boréale à 19 h 30. Des représentants du gouvernement développeront le sujet sur les modulaires et la CSF discutera de la politique d'admission.

Une ville sans détritus

Le comité *Litter Free Yellowknife* est à la recherche de bénévoles. Impliquez-vous pour mettre à l'épreuve vos convictions et vos idées afin de faire de Yellowknife une ville plus propre et plus verte. Pour plus de renseignements, contactez Paul Falvo au 669-7285 ou à pfalvo@yellowknife.ca.

De l'argent pour le festival du Snowking

Leona Aglukkaq, ministre de la Santé et ministre responsable du Nord, a annoncé le 18 mars au nom de James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'octroi d'un appui financier de 16 900 $ qui permettra au *Snowking's Winter Festival* de Yellowknife de célébrer les arts et la musique dans un décor hivernal sans pareil. Ce 14e rendez-vous annuel se tient du 1er au 28 mars 2009. Le gouvernement du Canada a accordé cet appui financier dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

Jeunes ambassadeurs

Le gouvernement des Territoires recherche 33 jeunes individus pour représenter les TNO aux Jeux olympiques de Vancouver de 2010. Ces jeunes ambassadeurs des TNO seront choisis selon leurs intérêts, l'expérience et ce qu'ils espèrent accomplir grâce à cette expérience d'ambassadeurs. Il y a 33 collectivités aux TNO, le but est que chacune d'entre elles soit représentée, mais il n'est pas précisé si les ambassadeurs doivent tous venir de différentes collectivités. Pour se qualifier, les intéressés doivent êtres âgés entre 17 et 25 ans au 1er septembre 2009. De l'information sur ce programme et le formulaire d'inscription se trouvent sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et communautaires : www.maca.gov.nt.ca

La date limite pour soumettre sa candidature est le 24 avril 2009.

Alphabétisation

Alpha TNO déborde d'énergie

Pour Vicky Lyonnais, coordonnatrice d'Alpha TNO, le printemps qui s'en vient sera une période significative de renouveau pour consolider et développer des projets qu'elle souhaite implanter dans la communauté franco-ténoise.

Françoise Jaussoin

Alphabétisation des familles, des adultes, formation de formateurs locaux dans les principales communautés francophones des TNO, tels sont les dossiers les plus chauds chez Alpha TNO. Vicky Lyonnais brûle d'impatience d'en finir avec certaines demandes de fonds pour lesquelles elle a appliqué depuis quelques mois, et dont elle attend des réponses sous peu.

« J'ai été prise par une demande de financement auprès du gouvernement fédéral qui m'a pris quasiment un an à faire au complet », dit-elle. Mme Lyonnais soupire après ces contraintes administratives qui l'empêchent de se consacrer pleinement à la mise en place d'activités auprès des publics de familles et d'adultes.



Photo : Françoise Jaussoin

Vicky Lyonnais, coordonnatrice d'Alpha TNO, souhaite pérenniser des projets dans les quatre principales communautés francophones des TNO

Cependant, elle avance vers une planification qui va couvrir l'ensemble des communautés francophones, au niveau de l'alphabétisation familiale. « Je me suis aperçue que c'est dur de faire des projets à Inuvik, à Hay River et à Fort Smith, explique-t-elle. Il faut former une personne sur place pour faire ensuite de la formation en alphabétisation. J'ai une demande de financement pour réaliser cet objectif. » Ce projet devrait être mené sur cinq ans, démarrer à Yellowknife puis être étendu successivement dans les trois autres communautés, pour en faire un bilan général au cours de la cinquième année.

Les adultes ne sont pas oubliés, bien entendu, et pour eux Mme Lyonnais propose d'ores et déjà des cours de francisation familiale à Yellowknife. « Nous avons un apprenant adulte, qui souhaite apprendre à lire et à écrire, souligne-t-elle. Cette personne a une famille et les cours sont adaptés à sa disponibilité. D'autre part, nous avons un groupe de cinq apprenants de niveau III. Ce sont des parents d'élèves et les cours se font à la Fédération franco-ténoise. »

Mme Lyonnais souhaite connaître plus finement les besoins de la population en place et ceux des nouveaux arrivants, elle travaille sur un projet d'enquête pour mieux cibler les ateliers ou les cours qui répondront aux attentes des différents publics.

Enfin, le centre de ressources, situé dans la bibliothèque de l'école Allain St-Cyr, a rouvert ses portes le 25 février. Mme Lyonnais en assure une permanence le mercredi soir de 18 h à 20 h et le samedi de 10 h à 15 h. « Le fonds initial de 600 documents a été enrichi d'ouvrages destinés à un public d'enfants du primaire, détaille Mme Lyonnais. Je n'ai pas eu de temps ni vraiment de financement pour faire des ateliers pour les familles, mais je vais faire de la publicité sur le centre de ressources pour mieux le faire connaître. »

D'ici peu Mme Lyonnais espère embaucher un élève de l'école Allain St-Cyr pour l'aider dans sa permanence. Ce recrutement se ferait dans le cadre d'un projet de l'école qui sert à lever des fonds pour financer le voyage scolaire de fin d'année vers Montréal et New York.

Avis de recherche
Artistes francophones et francophiles des TNO

Faites-vous connaître auprès de l'association franco-culturelle de votre région.

Faites partie du répertoire des artistes francophones des TNO.

Faites-nous part des ateliers et cours que vous offrez

Cinéma
Musique
Art visuel
Photographie
Arts de la scène

Hay River : 874-3171
Inuvik : 678-2661
Yellowknife : 873-3292
Fort Smith : 872-2338

AFCY

Une surface au plancher six fois plus grande

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche d'un autre local.

Maxence Jaillet

Suite à l'échec du projet de centre communautaire au sein du bâtiment du bureau de poste au centre-ville de Yellowknife, les membres du conseil d'administration de l'AFCY ont redonné à leur directeur général le mandat de dénicher un espace assez grand pour accueillir les activités et les bureaux de l'Association.

« Je viens de recevoir le mandat de continuer à regarder pour louer ou acheter un espace adéquat pour nos activités et nos bureaux », a convenu Roland Charest. Ce dernier a expliqué que ses recherches étaient sur la glace depuis ces derniers mois, alors que la Fédération franco-ténoise espérait acquérir un immeuble assez grand pour loger ses bureaux et ceux de plusieurs autres organismes francophones. Avec la vente de l'immeuble à une tierce partie, le manque d'espace à la maison bleue refait surface. « Si l'on pouvait tous se réunir sous un même toit, ce serait notre premier choix, mais maintenant il faut que l'on trouve de la place pour nos activités. En fait, si l'on quitte la Maison bleue, la FFT pourra récupérer nos locaux, mais cela ne répondrait jamais à leurs besoins, et ce ne sera qu'un diachylon sur le bobo », a-t-il assuré.

Roland Charest affirme qu'il faut un espace d'au moins 750 mètres carrés. « C'est six, voir même sept fois plus grand que la surface de plancher que nous possédons actuellement. Il nous faut de la place pour organiser des événements et accueillir nos 5 à 7 hebdomadaires. Il nous faudrait une petite salle de concert pour 50 à 70 personnes. »

Il est primordial également que ces nouveaux locaux puissent accueillir les installations de Radio Taïga dont les capacités d'enregistrement sont limitées par l'espace.

Mars, mois des langues autochtones

Le mois de mars est officiellement reconnu comme **mois des langues autochtones** aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Il s'agit d'une occasion pour tous les groupes linguistiques à l'échelle des TNO de célébrer leur langue et leur culture.

Nous vous encourageons tous à faire ce que vous pouvez pour célébrer les langues et les cultures autochtones dans votre collectivité au cours du mois de mars 2009. Votre participation aux activités pour célébrer les langues régionales contribuera à leur survie.

Sabet Biscaye
Présidente
Conseil des langues officielles

Liz Hansen
Présidente
Conseil de revitalisation des langues autochtones

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Éditorial

Prendre le blâme

Alain Bessette

Lorsqu'en janvier le nouveau chef du Parti libéral canadien, Michael Ignatieff, a décidé d'appuyer malgré tout le gouvernement Harper et son budget, il avait ses raisons.

On peut penser que la charge effrénée des conservateurs contre la coalition avec les *séparatistes* du Bloc a eu tôt fait de persuader le nouveau chef libéral de faire volte-face. Il l'a fait par un pur calcul politique : il fallait calmer monsieur et madame tout le monde vivant à l'ouest de l'Outaouais qui ne comprenaient pas que la coalition en était une du NPD et du PLC seulement et que le Bloc ne leur donnait un appui que de deux ans tout au plus.

On peut aussi penser que les caisses du parti sont relativement basses et que le PLC (comme le Bloc et le NPD) n'est absolument pas en mesure de déclencher des élections. C'est certainement vrai et le fait d'avoir rejeté la possibilité d'une coalition ne lui laissait d'autre choix que d'appuyer le budget. J'aimerais ici reprendre l'image du peintre qui se retrouve pris dans un coin. Mais ici, c'est la population canadienne qui se retrouve prise dans un coin entre les coups de pinceau de Messieurs Harper et Ignatieff.

En acceptant d'appuyer Harper, Ignatieff est en partie responsable des décisions unilatérales que prendra le gouvernement conservateur au cours de la prochaine année. Sachant l'état lamentable des finances de ses opposants, on risque de voir plusieurs gestes malheureux du gouvernement conservateur, comme s'il avait fait élire une majorité parlementaire.

L'abandon récent du programme PICLO destiné à aider les communautés linguistiques minoritaires canadiennes (lire l'article en page 5) est un exemple des conséquences du geste d'Ignatieff. Certes, le programme avait des failles, mais surtout parce qu'il n'était pas appliqué systématiquement.

Je suis maintenant prêt à parier que d'autres gestes tout aussi douteux se produiront de la part de notre gouvernement fédéral et il faudra toujours rappeler aux électeurs qu'une bonne partie du blâme revient à Michael Ignatieff.



Photo : Commission scolaire francophone

« La Commission scolaire francophone (CSF) des TNO croit que les cultures et les langues autochtones sont une partie importante de notre héritage commun, qu'elles sont une partie intrinsèque du patrimoine canadien », déclare Philippe Brûlot, directeur de la CSF. Pour répondre à une directive du ministère de l'Éducation des TNO, il a fait produire des affiches en deux langues (tlicho, français) et trois langues (tlicho, français, anglais) distribuées dans les classes afin de mettre en valeur les lois dénées.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Françoise Jaussoin
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média
Agence de représentation média
1-866 411-7486



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Sans la moindre consultation

Le fédéral aboli un autre programme

Danny Joncas

OTTAWA – Comme il l'avait fait avec le défunt Programme de contestation judiciaire en septembre 2006, le gouvernement fédéral a réservé une bien mauvaise surprise aux minorités linguistiques du pays en coupant les vivres d'un programme qui leur était grandement bénéfique.

Dans le cas présent, c'est le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) qui écopera à la fin de la présente année fiscale, soit le 31 mars 2009. Le programme, qui a été mis en place par le ministère du Patrimoine canadien en juin 2000 et qui est administré par ce même ministère fédéral, verra son budget annuel de 5,5 millions de dollars être aboli et jusqu'à présent, Patrimoine canadien n'a pas indiqué que ces fonds seront redirigés vers un autre programme.

Essentiellement, le PICLO encourageait les ministères fédéraux autres que Patrimoine canadien à développer des projets en collaboration avec les associations et organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'objectif principal était d'établir, par le biais de projets bénéfiques, de solides relations à long terme entre ces mêmes communautés et les institutions fédérales.

À titre d'exemples, des institutions fédérales telles Santé Canada, Industrie Canada, Téléfilm Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Condition féminine Canada ont toutes déjà conclu des ententes avec des organismes oeuvrant au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les projets qui découlaient de ces ententes étaient à la fois financés par l'agence fédérale concernée et par les fonds du PICLO.

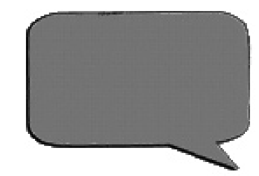
Par contre, ces fonds ne seront plus accessibles sous peu et le gouvernement Harper n'a toujours pas fait part de sa décision publiquement, le site web du ministère du Patrimoine canadien affichant toujours les critères et objectifs du PICLO. Des fonctionnaires de Patrimoine canadien ont cependant indiqué à l'APF qu'ils seraient en mesure d'élaborer, le mardi 17 mars, sur les motifs qui ont mené à l'abolition de cette initiative.

Dépôt d'une plainte

Chez les organismes porte-parole des minorités linguistiques, on dénonce cette décision unilatérale du gouvernement conservateur et on demande des explications. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a d'ailleurs déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles afin que cette décision fasse l'objet d'une enquête du commissaire.

Avis aux lecteurs et lectrices

Ne ratez pas ce symbole



Si ce symbole apparaît à la fin d'un article, cela indique qu'il vous sera possible d'émettre des commentaires sur cet article en vous rendant à notre site Internet www.aquilon.nt.ca



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-90 Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **31 mars 2009.**

- **Canal Évasion inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation de télévision spécialisée de langue française – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2009-90.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#113

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Des réductions d'impôt à votre portée. Demandez-les.

Le gouvernement du Canada a mis en place plusieurs mesures de réduction fiscale pour aider les Canadiens à payer moins d'impôt sur leur revenu. Réduire les impôts fait partie du *Plan d'action économique du Canada*.

Des mesures de réduction d'impôt comme le fractionnement du revenu de pension, qui permet à un couple qui reçoit un revenu de pension admissible d'attribuer jusqu'à la moitié de ce revenu à l'un des époux ou conjoints de fait afin de réduire leurs impôts combinés.

Le crédit d'impôt pour le transport en commun et d'autres mesures conçues pour profiter aux particuliers et aux familles de tous les milieux vous permettent aussi d'obtenir davantage.

Vous les avez méritées. Demandez-les.

Découvrez ce à quoi vous avez droit et comment produire votre déclaration de revenus en ligne à **canada.gc.ca/infoimpot**.

Ou faites le **1-800-959-7383 (ATS : 1-800-665-0354)**.





Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Canada

En finir avec la constipation!

Chronique TNO Santé



Qui n'a jamais été victime des inconforts reliés à la constipation? Cependant, n'est-il pas embêtant de prendre conseil et de parler de ce malaise? Comprenez et trouvez des solutions à votre problème sans avoir à poser la question gênante. La constipation peut être définie par un retard ou une difficulté à évacuer les selles. Si vos selles sont dures, sèches et difficiles à évacuer ou s'il y a moins de trois selles par semaine, on pourra parler de constipation.

Une maladie tabou

Souvent secrète, la constipation concerne pourtant une personne sur cinq au Canada. La majorité des malades sont des femmes (80 %), en partie par des causes hormonales, et des personnes âgées. Maladie psychosomatique pour les uns, héréditaire pour les autres… ses causes sont multiples. Découvrez l'essentiel sur ce trouble.

Les causes

Grossesse, pratique d'un sport, enfance… Certaines périodes de la vie nécessitent une prise en charge particulière de la constipation. La plupart du temps, la constipation est causée par de mauvaises habitudes alimentaires, une alimentation pauvre en fibres et en liquides, de l'inactivité physique, un stress ou encore de l'anxiété. La constipation peut être aussi reliée à une maladie. On pense à des diverticulites, une lésion du côlon, une anomalie du métabolisme, un problème endocrinien ou neurologique. De nombreux médicaments peuvent également causer ou même compliquer la constipation. C'est le cas aussi, et cela peut vous surprendre, des laxatifs que vous prenez régulièrement et sur une longue période. Enfin, la constipation peut résulter d'allergies ou d'intolérances alimentaires, notamment au lactose du lait de vache. Cette situation est moins rare qu'on ne le croit chez les jeunes enfants constipés de façon chronique.

Petits trucs et grands traitements

Le plus souvent liée à de mauvaises habitudes, la constipation peut disparaître grâce à quelques conseils d'hygiène de vie.

Buvez davantage : Consommez de l'eau, des jus de fruits et des soupes à volonté, sans trop forcer toutefois sur le café et le thé.

Mangez plus de fibres : Consommez davantage de fruits et de légumes frais et secs, de céréales complètes dont le riz, les pâtes, les pains, etc.

Pensez aux pruneaux : Un remède de grand-mère qui a fait ses preuves. Pruneaux, jus et confitures de ces fruits sont des laxatifs naturels et efficaces.

Faites de l'exercice : La vie sédentaire favorise la constipation. De simples exercices vous permettront de raffermir votre ceinture abdominale. Massez-vous le ventre.

Prenez votre temps pour aller aux toilettes : Prenez un livre et installez-vous confortablement pour mieux vous relaxer. Imposez-vous des horaires réguliers.

Ne vous retenez pas : Il ne faut pas vouloir différer le moment d'aller à la selle sous peine de ne pas y aller du tout.

Évitez la dépendance aux laxatifs.

Source :Doctissimo.ca

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com

Avec de l'aide, *c'est plus facile* d'arrêter de fumer!

La ligne anti-tabac des TNO est une ligne d'aide téléphonique sans frais destinée aux personnes qui désirent arrêter de fumer.

LA LIGNE ANTI-TABAC DES TNO 1-866-286-5099

Voici un aperçu des services qu'offre la ligne d'aide :

- Des conseillers spécialisés dans l'abandon du tabagisme sont à votre disposition pour vous aider à cesser de fumer;
- Des programmes de rappel personnalisés établis en fonction de vos besoins;
- De la documentation pour vous aider à cesser de fumer est mise à votre disposition;
- Un service de traduction dans toutes les langues des TNO;
- Un service téléphonique disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



If you would like this information in another official language, contact us at (867) 920-3367.
Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, téléphonez-nous au 867-920-3367.

CRTC

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-81

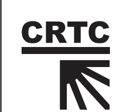
Canada

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **26 mars 2009.**

- **QuestHD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **OasisHD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Artefact HD Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2009-81.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#112



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Devine qui a cessé de fumer?



« J'ai commencé à fumer lorsque j'avais seulement 13 ans et j'ai fumé pendant 17 ans. Étant donné que je suis une mère monoparentale de 30 ans et que j'ai trois enfants, je me suis inquiétée, car je ne savais pas quelles seraient les conséquences pour mes enfants si jamais j'avais un cancer en raison du tabagisme. J'ai cessé de fumer depuis plus de quatre ans et ça ne me manque certainement pas! »

Debbie Dillon
INUVIK

Si vous connaissez une personne qui a cessé de fumer et voulez la mettre en vedette, téléphonez au 920-6907





Santé

Parlons sexe!

Après avoir rencontré les élèves de l'école Allain St Cyr de Yellowknife, Réseau TNO Santé en français se déplace auprès des élèves du secondaire de l'école Boréale de Hay River pour parler de la santé sexuelle.

Françoise Jaussoin

Jean de Dieu Tuyishime a passé un total de six heures, à raison de trois ateliers de deux heures chacun, avec les élèves d'Allain St Cyr pour parler de la santé sexuelle et de la sexualité. « Nous avons commencé par la sensibilisation aux infections et aux maladies transmissibles sexuellement (IST et MST) d'une façon progressive pour aborder les types de maladies, leurs symptômes et les conséquences », explique-t-il.

La seconde étape consistait à aborder la sexualité à l'aide de questionnaires concernant les valeurs que l'on peut avoir dans ce domaine et dans celui de l'homophobie, c'est-à-dire les croyances que l'on peut avoir vis-à-vis de l'homosexualité. Comme le souligne M. Tuyishime, des facteurs environnementaux tels que l'éducation, la religion, les amis peuvent influencer l'approche et la pratique de la sexualité. Concernant l'homophobie, M. Tuyishime explique pourquoi cette question est abordée. « On a constaté que ce sujet n'était pas abordé dans les écoles. Or ceux qui se découvraient homosexuels ne pouvaient pas en parler, et cela pouvait pénaliser toute leur vie. »

La troisième étape consistait à présenter la problématique de la dépendance affective, celle-ci illustrant la recherche de l'amour parfois à tout prix. Ceux qui n'en souffrent pas sont capables d'avoir une sexualité saine et protégée, d'autres hésitent à se protéger ou ne connaissent pas un épanouissement sexuel, car ils croient qu'en acceptant tout du partenaire, ils auront de l'amour. « Il s'agit ici de montrer comment la dépendance affective peut empêcher de faire des choix raisonnables », insiste M. Tuyishime.

Ces ateliers permettent aux jeunes d'avoir des informations ciblées sur un sujet qui, très souvent, est abordé par petits bouts et au hasard soit en groupe d'amis, soit par Internet ou la télévision.

En visitant les écoles, M. Tuyishime propose aussi aux élèves de participer à un concours afin qu'ils inventent des slogans sur la prévention des ITS et des MST, slogans qui seront ensuite diffusés dans les médias.

En adoptant un rythme de rencontre étalé sur trois séances, M. Tuyishime a pu constater qu'une relation de confiance s'est installée entre lui et les élèves, et au sein des groupes. « Les jeunes ne sont pas tous du même âge, il faut donc les amener progressivement à un même niveau, dit-il. Le premier atelier a permis de parler de la théorie, le second de donner des éléments de réflexion et le troisième nous a permis de discuter. À ce moment-là, ils étaient plus à l'aise pour parler. »

M. Tuyishime souhaite cependant avoir l'opinion des parents par rapport à ces ateliers. « Je ne connais pas leur avis, dit-il. Je n'ai pas entendu un jeune dire qu'il y a une communication entre lui et ses parents au sujet de la santé sexuelle ou de la sexualité, et je me demande parfois comment les parents peuvent considérer notre travail. Est-ce que ça pourrait les déranger que l'on parle de ça à l'école? Ou bien est-ce qu'ils trouvent ça bien? Ou bien est-ce qu'on prend leur place? Je veux trouver un moyen de sensibiliser les parents, trouver la façon de leur donner, s'ils le souhaitent, des outils de communication pour parler avec leurs enfants, je veux connaître leurs opinions. »

Ce projet de prévention et d'information sur la santé sexuelle et sur la sexualité se fait dans un contexte actuel où les ITS et les MST ont un taux qui grimpe en flèche dans les TNO.

Services de santé en français

Les aînés se buttent à des obstacles

Danny Joncas

OTTAWA – La population francophone vivant à l'extérieur du Québec ne rajeunit pas. Alors que plusieurs de ces francophones ont déjà atteint ou approchent de l'âge de la retraite, ils auront éventuellement recours à des services de santé et à des soins de longue durée. Il ne sera cependant pas toujours évident pour eux de bénéficier de ces services dans leur langue.

Invités à comparaître devant le comité sénatorial des langues officielles pour discuter de la question, des représentants de la Société Santé en français (SSF), du Consortium national de formation en santé (CNFS) et de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) ont présenté les différents défis auxquels sont confrontés les aînés francophones vivant en situation minoritaire qui tentent d'avoir accès à des soins dans leur langue.

Il a largement été question des soins de longue durée à la suite de la médiatisation du cas d'une dame de Toronto dont la mère, qui parle à peine l'anglais, souffre d'Alzheimer. La dame en question tente de trouver un centre de soins de longue durée qui pourrait accueillir sa mère, mais on ne retrouve que 37 lits à Toronto où des services en français sont offerts. Pour ajouter l'insulte à l'injure, seulement 15% des ces 37 lits sont actuellement occupés par des francophones.

« Une telle situation n'est malheureusement pas une exception, bien au contraire. Nous venons tout juste de terminer une tournée nationale où nous avons rencontré des groupes d'aînés dans toutes les provinces et territoires canadiens. Le manque de services en français dans les résidences pour aînés est criant partout au pays », souligne Jean-Luc Racine, directeur général de la FAAFC.

« Les aînés nous ont d'abord dit que les services en français dans les résidences de soins pour personnes âgées sont souvent inexistants. Lorsque des services en français sont disponibles, il est très difficile d'y accéder car le critère de la langue est souvent un critère parmi tant d'autres. Plusieurs des gens rencontrés n'en reviennent tout simplement pas à quel point on force nos aînés francophones, qui ont souvent la chance de vivre en français dans leur communauté, à tout simplement mourir en anglais », ajoute le directeur général de l'organisme qui compte près de 285 000 membres au pays.

« Nous avons été profondément touchés par la situation de cette famille de la région de Toronto. Ce cas, aussi poignant soit-il, ne représente malheureusement pas une exception, mais plutôt une règle presque générale à laquelle se heurtent les aînés francophones », confirme la nouvelle directrice générale de la SSF, Claudine Côté.

Devine qui a cessé de fumer?



Otto : « J'ai commencé à fumer à l'âge de 15 ans et j'ai cessé seulement lorsque je suis tombé malade, à l'âge de 80 ans, mais j'ai l'impression d'avoir gagné quelques années de vie. »
Ellen : « Je souffrais d'une toux continuelle et mon médecin m'a dit que je pourrais peut-être dépendre de l'oxygène. Je ne voulais pas que l'expression "il n'y a pire imbécile qu'un vieil imbécile" ne s'applique à moi! »

Ellen et Otto Binder
INUVIK

Si vous connaissez une personne qui a cessé de fumer et voulez la mettre en vedette, téléphonez au **920-6907**



LA LIGNE ANTI-TABAC DES TNO 1-866-286-5099

Smoke-free Correctional Centres

Starting on April 1, smoking will not be allowed on the grounds of NWT correctional centres. If you're visiting us for any reason, please leave your cigarettes at home. If you need help to quit smoking, talk to your doctor or nurse.

À compter du 1er avril, le tabagisme ne sera plus autorisé sur les terrains des centres correctionnels des TNO. Peu importe la raison de votre visite, veuillez laisser vos cigarettes à la maison. Si vous avez besoin d'aide pour cesser de fumer, consultez votre médecin ou votre infirmière.







Avis d'évaluation environnementale

Conformément à l'alinéa 126 (2)(a) de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (l'office d'examen) commence une évaluation environnementale du projet d'exploitation de la mine de cobalt, d'or et de bismuth NICO proposé par Fortune Minerals Ltée.

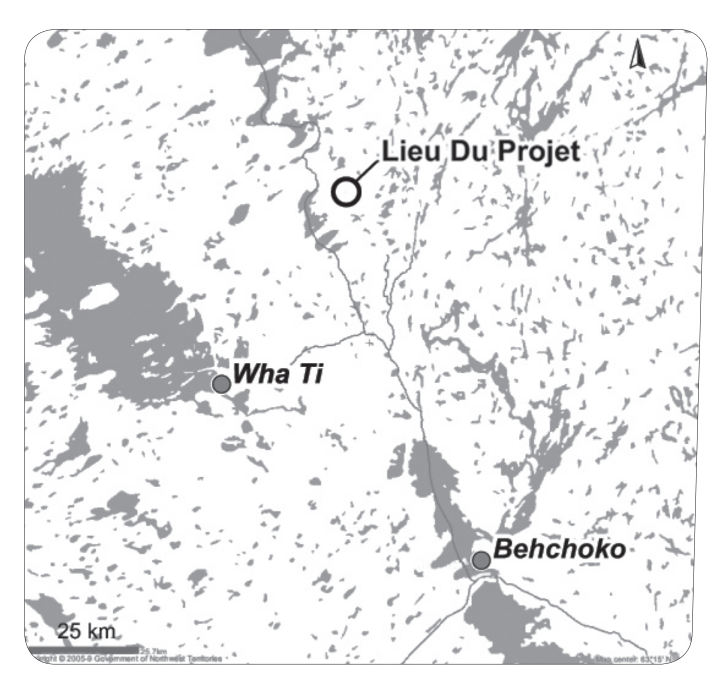
Autorité de référence : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

Motifs : AINC renvoie le développement proposé à l'Office d'examen pour une évaluation environnementale, étant donné que le projet proposé pourrait avoir des répercussions néfastes considérables sur l'environnement.

Développement : Projet NICO – Exploitation minière à ciel ouvert et sous terre et opération de broyage.

Endroit : Région de T'licho, environ 50 km au Nord de Wha Ti

Promoteur : Fortune Minerals Ltée de Toronto, Ontario



Numéro de dossier : EA0809-004

Pour de plus amples renseignements, contacter :
Martin Haefele, directeur d'évaluation environnementale
Téléphone : (867) 766-7053
Courriel : mhaefele@reviewboard.ca

reviewboard.ca

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
Visitez-nous en ligne au reviewboard.ca

C.P. 938, bureau 200, Scotia Centre, 5102 50th Avenue,
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N7
Téléphone 867-766-7053 Télécopieur 867-766-7074 Sans frais 1-866-912-3472

Les élèves de la semaine

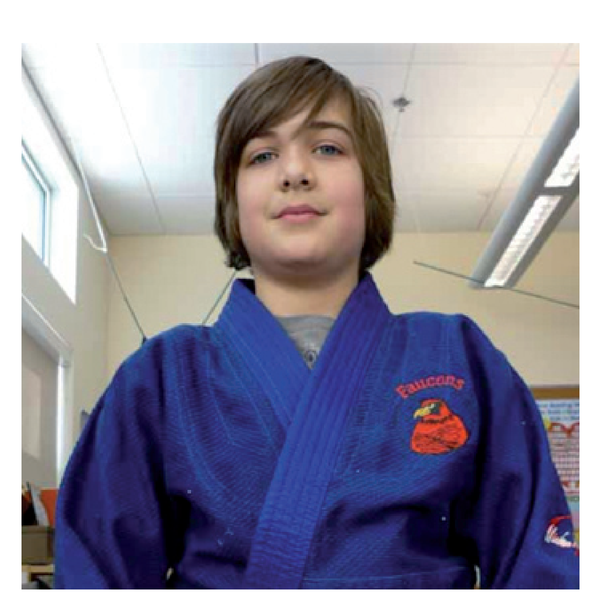


Jesse Karp

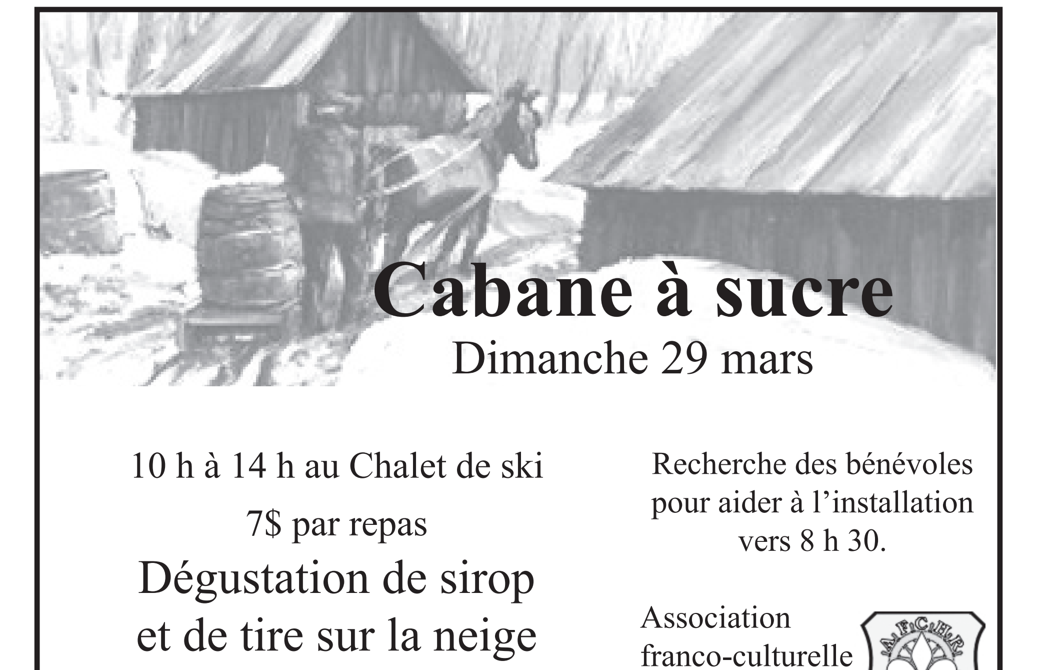
Jesse est un petit bonhomme très motivé. Il travaille très fort en lecture et réussit très bien. Il a fait de gros progrès. Bravo Jesse!

Nous sommes fiers de toi.

Logan Gagnier



Logan est un jeune homme très actif qui fait bien dans tous les sports qu'il touche. Il a remporté le tournoi de badminton de sa classe, il est rapide au sprint et puissant au saut en hauteur. Logan est un excellent gardien de but au soccer et il pratique maintenant le judo avec beaucoup de sérieux. En classe, il a pris beaucoup de maturité. La qualité de son français s'est grandement améliorée et il est maintenant très confiant en mathématiques. Bravo Logan pour ton excellent travail! Continue comme ça, tu es sur la bonne voie!



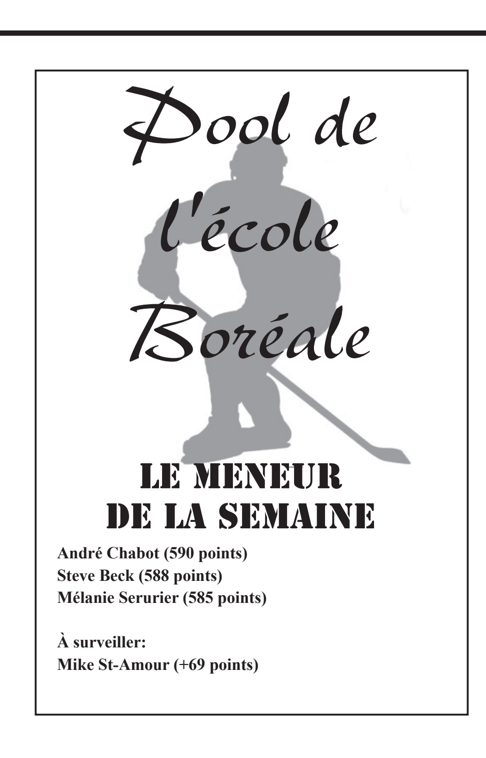
10 h à 14 h au Chalet de ski

7$ par repas

Dégustation de sirop et de tire sur la neige

Recherche des bénévoles pour aider à l'installation vers 8 h 30.

Association franco-culturelle de Hay River
874 3171



LE MENEUR DE LA SEMAINE

André Chabot (590 points)
Steve Beck (588 points)
Mélanie Serurier (585 points)

À surveiller:
Mike St-Amour (+69 points)

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 8, numéro 11 - 20 mars 2009







Photos : Maison de la culture nomade

Samian (à gauche) et Shauit (à droite) seront de la soirée Uvattinnik Upigita / Soyons fiers! le 27 mars à l'école secondaire Inuksuk et du spectacle Qaggiq, le 28 mars à l'Aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique

QAGGIQ!

Caroline Pelletier

Depuis quelques semaines, l'Association des francophones du Nunavut, en partenariat avec le gouvernement du Nunavut, travaille à l'organisation du spectacle de clôture du Forum sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles du

QAGGIQ
Suite en page N 3



Photo : Chanda Tannis

Lors de cet hommage au phoque, des enfants ont été invités à dépecer un phoque

Hommage au phoque
Détails en page N 3

Le Nunavut en bref

L'Union européenne veut bannir les produits du phoque

La première ministre du Nunavut, Eva Aariak, est inquiète de la décision de l'Union européenne d'aller de l'avant avec un projet de loi visant à interdire les produits du phoque.

Même si cette loi prévoit une exemption pour les chasseurs inuits, Eva Aariak et Daniel Shewchuk, ministre de l'Environnement, croient que cela ne protégera pas les communautés inuits. «L'histoire a démontré que le marché s'effondre en entier lorsque certains pays parlent d'interdire ces produits», précise Aariak. L'exception prévue pour les Inuits concerne les produits provenant de la chasse traditionnelle et nécessaires à la subsistance de ces communautés, pouvant faire l'objet d'échanges commerciaux à des fins culturelles, éducatives ou rituelles, ce qui exclue la vente commerciale.

La semaine dernière, la Commission du marché intérieur du PE s'est prononcée en faveur du projet de loi qui vise l'interdiction des sous-produits du phoque dans l'ensemble de l'Union européenne. Les produits dérivés de la chasse au phoque pourraient être bannis totalement du marché européen à l'issue des votes du Parlement européen (PE) et du Conseil des ministres prévus au début avril.

Prévention du suicide : parlons-en!

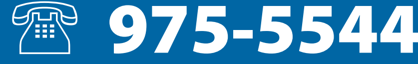
Le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik Inc. ont annoncé la mise sur pied d'un programme de sensibilisation et de prévention du suicide. « Je souhaite que tous les citoyens du Nunavut choisissent la vie », a indiqué la première ministre Eva Aariak.

Le programme Parlons-en!, qui vise à aider les familles, amis et intervenants de première ligne à acquérir les compétences nécessaires pour intervenir auprès des personnes vulnérables de leur entourage qui présentent un risque immédiat de suicide, sera offert en anglais et en inuktitut, souligne Aariak. James Eetoolook, président par intérim de la NTI, croit que ces outils constituent une mesure très positive.

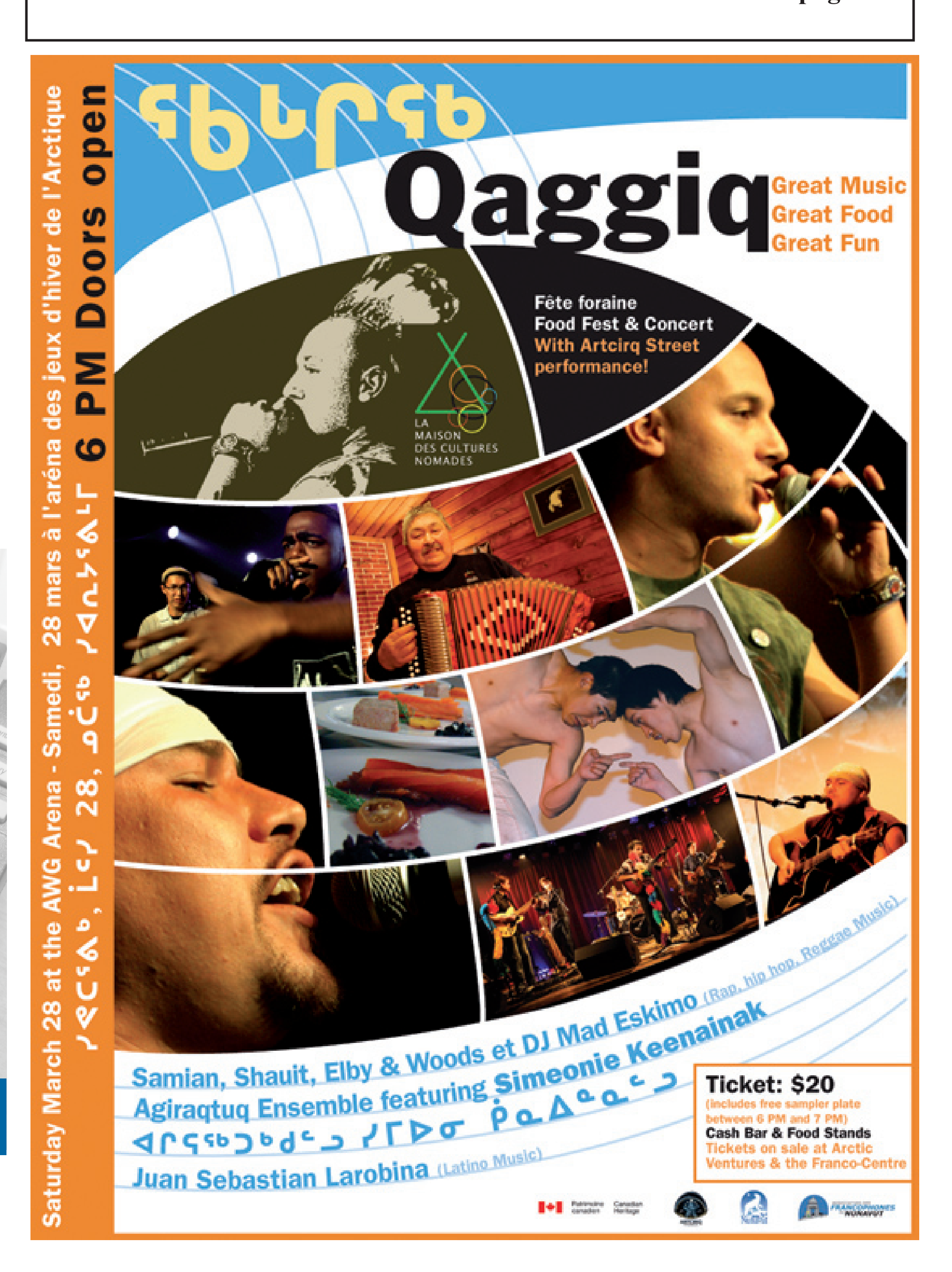
En 2009-2010, la formation de deux jours sera offerte dans 11 communautés et elle sera aussi au programme lors de rencontres de perfectionnement profes-

Le Nunavut en bref
Suite en page N 3





Les francophones résidant à l'extérieur d'Iqaluit peuvent faire un appel à frais virés à ce numéro.



Des chercheurs s'intéressent aux francophones du Grand nord canadien

Caroline Pelletier

Anne Robineau, chercheure à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et Christophe Traisnel, chercheur associé à l'ICRML et professeur de science politique à l'Université de Moncton, étaient de passage à Iqaluit au début mars dans le cadre d'une recherche sur la vitalité culturelle des communautés francophones dans les territoires du nord canadien.

Financé par le Commissariat aux langues officielles et Patrimoine canadien, ce projet se veut une réponse aux associations francophones des trois territoires qui ont demandé au gouvernement canadien d'avoir un portrait un peu plus actuel de la vitalité de leurs communautés francophones, explique Anne Robineau. Par la suite, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, un organisme indépendant, a été approché pour effectuer cette recherche. « On est donc partit sur le terrain pour avoir des entretiens plus spécifiques avec des gens de la communauté à côté de toute une autre partie d'étude de documents et de statistiques qui sont disponibles sur les francophones dans les trois territoires», ajoute la chercheure.

Il y a déjà un an que Christophe Traisnel et Anne Robineau ont amorcé leur recherche. Après s'être rendus au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, les deux chercheurs en étaient à leur troisième et dernière destination lors de leur séjour au Nunavut. Christophe Traisnel explique leur démarche : «Ce qu'on essaie de faire, c'est d'avoir un portrait le plus réel possible de ces communautés et nous, à l'Institut, on est souvent habitués à travailler sur des communautés qu'on connaît un peu plus, celles du Sud, mais on a assez peu de choses de ces communautés francophones des trois territoires. »

Les chercheurs qui désirent étudier les communautés du Grand nord canadien font face à de nombreuses difficultés lors de leur collecte de données : documents qui ne sont pas mis à jour régulièrement, données partielles ou manquantes, etc. Pour les chercheurs de l'ICRML, une recherche sur le terrain s'imposait. «On estimait que pour mieux connaître ces communautés, il fallait se rendre sur place et rencontrer les gens physiquement [...] il faut les voir, il faut les écouter pour pouvoir comprendre un peu ce qui se passe. Si on ne consulte que les sites Internet, on est confronté à l'obsolescence d'un certain nombre d'informations parce que justement, les portraits Internet ne sont pas des portraits à jour », affirme Christophe Traisnel.

C'est donc pour les besoins de leur recherche que ces deux chercheurs ont procédé à des entretiens et ont tenté de vivre le quotidien nunavoix durant leurs quelques jours ici. À Iqaluit, ils procéderaient de la même manière qu'au Yukon et aux TNO. Dans chacun de ces territoires, ils y ont effectué une trentaine d'entretiens, mais il ne s'agit qu'une partie de leur travail, précise M. Traisnel.

« Notre travail, c'est aussi de nous promener et d'observer ce qui se passe, donc de vivre - ça peut paraître un peu artificiel - mais d'essayer de vivre un certain nombre de choses pendant les quelques jours où on se trouve sur le terrain.» Au Nunavut, ils visaient entre 25 et 30 entretiens sur une dizaine de jours.

Bien entendu, l'Association des frnacophones du Nunavut était un endroit incontournable pour s'entretenir avec des francophones et vivre la vitalité culturelle de la communauté. Pour Anne Robineau, il était aussi important de sortir de l'Association et d'essayer de trouver d'autres endroits fréquentés par les Franco-nunavoix. Le milieu scolaire a également été ciblé par les chercheurs. « L'éducation, le fait d'avoir une école, c'est un pilier fondamental pour que la communauté ait une certaine vitalité et surtout pour les jeunes familles qui arrivent et parfois, qui sont là de façon temporaire et ça les incite quelques fois à rester», dit la chercheure.

Les entretiens réalisés auprès de francophones des trois Territoires permettront de dresser un portrait plus juste de ces communautés. Selon Christophe Traisnel, l'objectif premier est d'avoir « une meilleure connaissance de ces communautés, mais aussi de voir quelles sont les spécificités, les besoins spécifiques de chacune d'elles. »

Quoique différentes, les communautés francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont des particularités communes. Ce qui rend ces communautés aussi particulières pour Christophe Traisnel, c'est « lorsque l'on essaie de voir d'où viennent les francophones, ils sont très rarement nés sur place. Ce sont des communautés marquées par la migration; on vient toujours de quelque part, on arrive ici parce qu'on est attirés, parce qu'on a un rêve du Nord. Finalement, ce qui rassemble les francophones d'ici, c'est parfois une attirance par le Grand Nord, par l'aventure, donc il y a toute une série de raisons qui fait qu'ils s'installent ici mais c'est souvent par choix. »

Anne Robineau et Christophe Traisnel seront de retour en sol nunavoix pour une recherche de terrain complémentaire en mai et visiteront également des communautés plus éloignées dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La publication de leur rapport est prévue pour le début 2010.

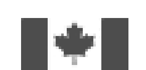
Le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du Nunavut, Patrimoine canadien et l'Association des francophones du Nunavut sont fiers d'inviter la communauté nunavoise au :

Forum sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles du Nunavut
les 27 et 28 mars 2009 à l'École des Trois-Soleils, Iqaluit

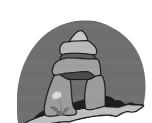
Le vendredi 27 mars 2009		Le samedi 28 mars 2009	
Horaire	**Activité**	**Horaire**	**Activité**
08h30	Inscription et accueil	8h30	Inscription et accueil
09h00	Ouverture officielle (allocution)	9h00	Allocution : *La vitalité des communautés franco-canadiennes*
09h15	Allocution : *La Loi sur les langues officielles du Nunavut*	9h30	Table ronde suivie d'interventions sous le thème *La protection et la promotion de la communauté franco-nunavoise*
10h00	Pause	10h15	Pause
10h15	Communication : *Les enjeux de la mise en œuvre de la LLON*	10h30	Communication : *Les priorités de la mise en œuvre de la LLON*
10h30	Table ronde suivie d'interventions sous le thème *Les enjeux de la mise en œuvre de la LLON*	10h45	Table ronde suivie d'interventions sous le thème *Les priorités de la mise en œuvre de la LLON*
12h00	Lunch	12h00	Lunch
12h45	Communication : *Vers l'égalité réelle*	13h00	(Suite) Interventions sous le thème *Les priorités de la mise en œuvre de la LLON*
13h00	Table ronde suivie d'interventions sous le thème *Trois langues égales*	14h15	Pause
14h15	Pause	14h30	Communication : *L'incontournable gestion scolaire*
14h30	Communication : *Les défis de la mise en œuvre de la LLON*	14h45	Table ronde suivie d'interventions sur *La gestion scolaire et l'égalité réelle*
14h45	Table ronde suivie d'interventions sous le thème *Les défis de la mise en œuvre de la LLON*	16h00	Allocution de clôture
16h30	Ajournement		

Horaire sujet à changement sans préavis

Pour les dernières mises à jour, consultez le www.franconunavut.ca


Patrimoine canadien Canadian Heritage







QAGGIQ!

Suite de la page 1

Nunavut, une grande célébration multiculturelle qui aura lieu à l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique le 28 mars prochain. Les préparatifs entourant l'événement vont bon train et l'on sent monter la frénésie un peu plus chaque jour au sein de la communauté.

Qaggiq est le nom que les organisateurs ont donné à l'événement. Danielle Samson, directrice du Franco-Centre, explique : « Autrefois les familles nomades inuites se rassemblaient pour célébrer la venue du printemps. Chaque famille construisait son propre igloo et l'ensemble des igloos formait un grand cercle au centre duquel était érigé un igloo suffisamment grand pour accueillir les familles réunies, leurs jeux et célébrations. Qaggiq était le nom donné à ce grand igloo central, véritable lieu de rassemblement. »

C'est sous des airs de fête gourmande et de fête foraine que la communauté nunavoise est invitée à venir célébrer le dixième anniversaire de la création du Nunavut. Pour les organisateurs, il est important que toutes les communautés se sentent bienvenues lors de ces célébrations. « C'est ensemble que nous désirons souligner le dixième anniversaire du territoire, c'est ensemble que nous désirons souligner la vitalité de la communauté francophone, en célébrant la diversité culturelle et identitaire », ajoute Mme Samson.

Au menu de Qaggiq : « des kiosques de bonne bouffe, des amuseurs publics et acrobates de la troupe Artcirq donneront des airs de festival d'été à notre fière capitale nunavoise le samedi 28 mars prochain », explique avec enthousiasme Danielle Samson. « Qaggiq sera le lieu de prédilection des rencontres multiculturelles : rien de formel, le tout dans une ambiance où il fait bon vivre », ajoute-t-elle.

En musique, une brochette d'artistes exceptionnelle - du hip hop aux rythmes latin en passant par la musique traditionnelle inuite - manifestes de la richesse culturelle du Nunavut. D'abord, la Maison des cultures nomades avec Samian, Shauit, Elby & Woods et DJ Mad Eskimo assureront la première partie. La musique traditionnelle inuite sera à l'honneur avec l'Agiraqtuk Ensemble mettant en vedette Simeonie Keenainak en deuxième partie et finalement, sera aussi de la fête, le Latino-Gaspésien Juan Sebastian Larobina, accompagné de cinq musiciens qui feront danser la foule avec une musique d'un riche mélange de funk, de gigue, salsa, tango et cha cha.

Bien que ces célébrations du samedi soir soient réservées aux adultes, les jeunes nunavummiut ne seront pas en reste. Le volet jeunesse du Forum sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles du Nunavut comprend le spectacle jeunesse Uvattinik Upigita/Soyons fiers! qui se déroulera à l'école secondaire Inuksuk le vendredi 27 mars à 19h30. Il s'agit d'un événement unique, qui réunira des artistes de la Maison des cultures nomades tels que Samian, Shauit, Elby & Woods et DJ Mad Eskimo, affirme Danielle Samson. « Une brochette de jeunes talents rempliront l'espace de spectacle avec du cirque, du hip hop et du reggae. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les jeunes nunavois ! »

Hommage au phoque

Maude Bertrand

Une centaine de Nunavummiut se sont réunis à l'aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique le samedi 14 mars pour rendre hommage au phoque. L'événement qui avait lieu en après-midi fut parsemé d'activités culturelles inuites qui mettaient en valeur le phoque.

L'après-midi a débuté avec un discours qui dressait les principaux enjeux de la proposition émise par l'Union européenne sur l'interdiction de l'importation des produits dérivés du phoque pour le Nunavut. Suite au discours, de jeunes Iqalummiut vêtus d'habits traditionnels confectionnés de peau de phoque et d'autres, vêtus d'un amauti, ont chanté une comptine pour enfant en inuktitut.

Ce moment de douceur pour les oreilles s'est poursuivi avec l'accueil d'un phoque qui allait servir de festin communautaire. Munis d'un ullu, les jeunes ont dépecé le phoque tout en le savourant. La célébration s'est terminée en beauté avec la prestation d'un joueur de tambour inuit et un défilé de mode «peau de phoque».

Éditorial

Seuls, ensemble



Caroline Pelletier

Tout se met en place à Iqaluit pour faire de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles du Nunavut un exercice consensuel où chaque membre de la communauté nunavoise, qu'il soit francophone, anglophone ou Inuit puisse avoir son mot à dire. À la veille du dixième anniversaire du Nunavut, une nouvelle histoire s'écrit, histoire dans laquelle Inuits et non-Inuits travailleront ensemble afin que leur milieu de vie réponde à leurs attentes et permette à leur culture de s'épanouir.

Pour un si jeune territoire, il s'agit de tout un défi. Déjà, l'adoption de la LLON constituait un pari ambitieux, son application le sera davantage encore. Ce qui pourrait créer un formidable précédent pour les communautés francophones en situation minoritaire intrigue à plusieurs égards le reste du Canada. Les diverses activités organisées dans le cadre du Forum de la fin mars sera une belle occasion pour mettre en valeur le dynamisme et la vitalité de la francophonie nunavoise, de même que son ouverture aux autres cultures.

Ces jours-ci, la visite de journalistes français au Nunavut démontre l'intérêt que d'autres pays portent sur les empreintes que laissent les francophones un peu partout dans le Grand nord canadien. Sans doute ces journalistes remporteront-ils avec eux une multitude de récits sur le Nunavut, récits riches en culture et en histoire. Lors de leur court séjour, ils auront essayé d'appréhender la réalité d'ici, tenté d'en comprendre les enjeux. Que diront-ils de ses habitants ? Que retiendront-ils de la communauté francophone ?

On ne sait trop si les images captées par leur caméra correspondront à la réalité des gens d'ici. Et plus encore, si elles seront conformes au portrait des Franco-nunavoix que dresseront les chercheurs de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Malgré tout, ces consultations et ces récits ne suffiront pas. Car c'est d'abord par une connaissance d'eux-mêmes que les Nunavummiut, - Inuits et non-Inuits – pourront aller de l'avant et concerter leurs efforts afin de mieux-vivre ensemble. Et la connaissance de son identité ne se retrouve ni dans les journaux ni dans les études scientifiques.

Le Nunavut en bref

Suite de la page 1

sionnel regroupant des employés de première ligne du gouvernement. Le projet Parlons-en! a reçu 823 000$ du gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds pour l'adaptation des services de santé pour adapter le programme ASIST de Santé Canada.



Petites annonces communautaires

Loi sur les langues officielles du Nunavut

Deux soirées d'information au cours desquelles seront expliqués les tenants et aboutissants de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut. Lundi 23 et mardi 24 mars à 19h au Franco-Centre (#981). Entrée gratuite

Spectacle Qaggiq

Samian, Shauit, Elby & Woods, DJ Mad Eskimo, Simeonie Keenainak et Juan Sebastian Larobina seront réunis sur scène lors de cette soirée aux airs de fête foraine. Samedi 28 mars à 18h à l'Aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique. Billets en vente au Franco-Centre (#981) et au Arctic Ventures. Coût : 20$

Ligue d'improvisation

Amateurs d'impro recherchés. Pour infos : Yoan Barriault 979-5849

Tournoi de Poker

Le samedi 21 mars à l'Aréna des Jeux d'hiver de l'Arctique. Les fonds amassés serviront à l'organisation du Toonik Tyme. 100$ par personne (maximum de 150 joueurs). Billets en vente au Sikitu et au Service des loisirs. Ouverture des portes : 12h

Défilé de mode d'inspiration inuit

Vendredi 3 avril 17h au Franco-Centre (#981) mettant à l'honneur le travail d'artistes locaux. Suivi d'une vente d'artisanat. Adultes seulement. Pour infos : Maude Bertrand 979-4606 poste 27.

Le Nunavoix

Association des francophones du Nunavut

Adresse : C.P. 1799
Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef
Caroline Pelletier
Collaborateurs
Maude Bertrand et Chanda Tannis

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon. Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web : http://www.nunafranc.ca/sinformer

Hay River

La pauvreté invisible

À la *Soup Kitchen* de la ville, les pauvres ne se distinguent pas au sein de la population. Ils sont pourtant bel et bien au rendez-vous de la soupe gratuite distribuée trois fois par semaine.

Françoise Jaussoin

La *Soup Kitchen*, c'est une soupe populaire, accueillante, ouverte à tous ceux qui ont besoin de manger, de boire une boisson chaude et de parler. Elle est située près de la maison des jeunes, près de l'Église catholique et en face des écoles primaires.

C'est aussi une institution qui a 15 ans et qui vit des dons, soit de la part des habitants, soit de la part d'associations locales, soit de la part de quelques entreprises qui soutiennent l'organisme caritatif depuis ses débuts. Le budget de l'an passé tournait autour de 25 000 $ de dons financiers, pour un compte de dépenses d'environ 20 000 $. Car la *Soup Kitchen* doit payer ses frais de fonctionnement en intégralité. La ville, de son côté, ne donne aucune facilité quelconque ni de soutien financier.

D'ailleurs, selon Mme Rose, présidente de la *Soup Kitchen*, les conseillers municipaux font comme s'il n'y avait aucun problème de pauvreté. « Parmi les quatre principales collectivités des TNO, nous sommes la seule à n'avoir aucun abri pour les personnes démunies », déclare-t-elle.

Active depuis la création de l'organisme en 1994, Mme Rose dénonce doucement, mais fermement ce refus politique de voir la réalité en face. Même si la crise économique actuelle provoque des licenciements ponctuels, elle regarde plus en arrière, en 2007, au moment de la révision des aides sociales auxquelles peuvent prétendre les catégories de demandeurs, qu'ils soient célibataires ou en famille. « Avec la révision des aides de cette année-là, on s'est aperçu que les familles sont les plus pénalisées et les plus appauvries, dit Mme Rose. On a constaté que le montant des aides financières est devenu plus fort pour des célibataires et plus faible pour des familles. Et l'on a vu alors que ces familles, bénéficiaires d'aides sociales car souvent aux prises avec des contrats de travail à temps partiel, n'ont plus assez de ressources pour subvenir à la fois aux besoins de nourriture et aux besoins en vêtements pour leurs enfants. »



Photo : Françoise Jaussoin

Dans la cuisine de ce trailer acheté 1 $ en 1996, Laura Rose prépare et sert des repas chauds. Ici elle est aidée par Annemarie, une jeune bénévole.

C'est ainsi que ceux et celles qui fréquentent cette soupe populaire trois fois par semaine sont surtout des familles dont les parents travaillent, mais qui ont des salaires minimum avec des emplois à temps partiel.

Il y a aussi une itinérance cachée dans la ville, représentée par des individus qui ne peuvent se payer une location et qui sont condamnés à loger chez d'autres personnes. « Ceux-là ne se voient pas, explique Mme Rose, car ils ne dorment pas dans la rue, mais c'est tout comme! Ils n'ont pas d'adresse fixe, ils ne peuvent avoir droit à rien et ils vivent ainsi dans la pauvreté. »

La *Soup Kitchen* est ouverte toute l'année, trois jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi). Elle accepte les dons de produits alimentaires. Ceux qui souhaitent en apporter peuvent déposer leur paquet devant la porte ou les donner directement à Mme Rose.

Étudiants autochtones

Venez à l'université!

Douze jeunes autochtones canadiens participent à une semaine de recherche en sciences de l'alimentation et de la santé. Cette initiative a pour but d'inciter les étudiants autochtones à poursuivre des études universitaires.

Françoise Jaussoin

Autumn Semple, de l'école secondaire d'Aklavik, est la seule étudiante des Territoires du Nord-Ouest à faire partie des douze jeunes sélectionnés à travers le Canada par l'organisme Réseau des aliments et des matériaux d'avant-garde pour participer à une semaine de recherche en alimentation et en santé. Elle rejoindra sous peu un laboratoire situé dans l'université de Saskatchewan pour explorer des sujets reliés aux produits alimentaires, à la qualité de l'alimentation, aux nouveaux produits probiotiques, au capital génétique humain.

Pour cette jeune fille désireuse de poursuivre une carrière dans le domaine de la santé physique, cette opportunité est idéale. « J'ai remarqué que beaucoup de jeunes qui vivent dans des communautés isolées prennent du poids quand ils mangent la nourriture achetée en magasin, dit-elle. Je profiterai de ce séjour pour mieux comprendre les liens entre les produits alimentaires et la qualité de notre alimentation. J'espère un jour pouvoir aider les membres de ces communautés. » Dès son retour, l'étudiante de 18 ans de l'école Moose Kerr relatera son expérience au sein de l'école et dans sa communauté. Ce partage de connaissances fait partie intégrante du projet.

Le programme *Verna J. Kirkness Food Researcher for a Week* est une initiative visant à inciter les étudiants autochtones canadiens à poursuivre des études universitaires. Il est mené pour la première fois au Canada et il découle d'une volonté du gouvernement fédéral, principal commanditaire du programme, d'amener davantage d'étudiants autochtones aux études universitaires.

Le programme porte le nom d'une professeure largement honorée dans le monde éducatif canadien. En effet, Mme Verna J. Kirkness, membre de la Première nation Fisher Rive Cree, a consacré ses efforts à promouvoir l'éducation scolaire auprès des autochtones. Ayant démarré sa carrière comme enseignante puis comme directrice d'école au Manitoba, Mme Kirkness fut ensuite nommée pour enseigner à l'université de Colombie-Britannique. Puis elle a été désignée pour diriger un programme spécifiquement dédié à l'éducation des jeunes autochtones. Elle continue de nos jours à promouvoir les initiatives permettant d'attirer de valoriser les études universitaires dans les milieux autochtones.

Cette semaine de recherche amènera donc aux douze candidats au cœur de la recherche universitaire. Ils aborderont le thème de l'alimentation dans un cadre interdisciplinaire comprenant des approches biologiques, physiques, chimiques et nutritionnelles.

Réseau des aliments et des matériaux d'avant-garde est un organisme à but non lucratif qui regroupe, sous forme de réseau national, des chercheurs du Canada en sciences physiques, sociales et juridiques.

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu
Services dentaires
RFP #90141
– Région du Sahtu, TNO –

L'Administration de santé territoriale Stanton, au nom de l'Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu, demande des propositions d'entrepreneurs qualifiés pour fournir des services dentaires itinérants à des collectivités de la région du Sahtu, aux Territoires du Nord-Ouest.

Les propositions doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Gestion des approvisionnements, Hôpital Stanton, 1er étage, 550, chemin Byrne, Yellowknife NT X1A 2N1, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 AVRIL 2009.

Les entrepreneurs intéressés peuvent obtenir les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée, par téléphone au 867-669-4173 ou par fax au 867-669-4132.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

L'Administration de santé territoriale Stanton n'est pas tenue d'accepter la proposition la moins disante ou toute proposition reçue.



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu
Services de planification stratégique
RFP #90140

L'Administration de santé territoriale Stanton, au nom de l'Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu, invite les entrepreneurs et les personnes qualifiées à soumettre une proposition pour fournir des services de planification stratégique.

Les propositions doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Gestion des approvisionnements, Hôpital territorial Stanton, 1er étage, 550, chemin Byrne, Yellowknife NT X1A 2N1, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 AVRIL 2009.

On peut se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée, par téléphone au 867-669-4173 ou par fax au 867-669-4132.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

L'Administration de santé territoriale Stanton n'est pas tenue d'accepter la proposition la moins-disante ou toute proposition reçue.

Une session des plus rocambolesques

La session se termine sur l'adoption du budget territorial



Maxence Jaillet

Pau Delorey, le président de l'Assemblée législative a clôturé la seconde partie de la troisième session de la 16e Assemblée le jeudi 12 mars dernier. À la suite, de l'approbation de huit projets de lois par le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, Tony Whitford, le président a tenu à souhaiter aux députés de l'Assemblée de bien profiter de cette période de renouveau qui s'annonce avec la fin du mois de mars. Le président de l'Assemblée a néanmoins rappelé que si les beaux jours revenaient, ce gouvernement de consensus a connu de nombreux soubresauts durant cette dernière session.

Deux motions adoptées à l'unanimité par les députés réguliers ont obligé le camp du gouvernement à repenser les propositions de réformes qu'il voulait mettre en œuvre dès le premier avril prochain. La première concernait le système de santé et les bénéfices destinés aux résidents seniors et la seconde portait sur l'amalgamation des conseil et des agences gouvernemental aux TNO. Il ne fait pas de doutes que les manifestations des citoyens ténois au sein de la chambre parlementaire ont contribué à l'appui unanime des députés réguliers à confronter les sept membres du Cabinet. Pourtant c'est sans revendications bruyantes que ces mêmes députés ont avancé une motion de confiance pour dépouiller le cabinet de ses fonctions. Seulement trois députés sur onze se sont opposés à ce renversement de gouvernement dirigé essentiellement envers le manque de leadership du premier ministre Floyd Roland.

Finalement, le budget le plus vert qu'ait connu les TNO a été adopté à la dernière heure de la session, apportant ainsi des mesures misant sur l'efficacité énergétique et les sources d'énergie alternatives comme l'hydroélectricité.

En entrevue, le premier ministre, a reconnu que cette session a connu un début de session des plus houleux, mais que finalement, tout le monde s'est exprimé positivement au sujet du premier budget du ministre Miltenberger. « Des lois et des projets de lois ont été adoptés ce qui prouve qu'il y a eu du travail constructif d'effectué. » a-t-il conclu.

Le session parlementaire reprendra le 27 mai 2009.



APPEL D'OFFRES

Offre 10-0410-20-32
fourniture de matériaux pour l'Année 2009

– livraison par voie terrestre et fluviale –

Fournir des matériaux de construction pour les projets ci-dessous, livraison franco bord aux collectivités (y compris par l'intermédiaire de la Northern Transportation Company Limited (NTCL) de Hay River, TNO).

District du Slave Nord
Conception de deux unités à Lutsel K'e, aux TNO

District du Slave Sud
Conception de deux unités à Fort Providence, aux TNO

District du Nahendeh
Conception de deux unités à Fort Liard, aux TNO

District du Sahtu
Conception d'un duplex de deux chambres à coucher à Tulita, aux TNO

Les offres cachetées doivent parvenir au Bureau de la gestion des matériaux, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO), Centre Scotia, 10e étage, C.P. 2100, Yellowknife NT X1A 2P6, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MERCREDI 1ER AVRIL 2009.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à compter du lundi 16 mars 2009.

L'appel d'offres vise la fourniture des ensembles de matériaux suivants :
- bois de construction de dimensions courantes;
- appareils mécaniques;
- accessoires et articles de menuiserie préfabriqués variés;
- appareils électriques (y compris les électroménagers);
- fermes de toiture;
- armoires de cuisine et meuble-lavabo;
- réservoirs à mazout;
- fenêtres;
- supports de réservoir à mazout;
- crics à vis;
- réservoirs à eau et à eaux usées.

Les entrepreneurs intéressés peuvent présenter une offre pour l'un ou l'autre ou la totalité des ensembles de matériaux ci-dessus. Des contrats distincts seront octroyés pour chaque ensemble de matériaux dans chacun des districts.

Afin d'être prises en considération, les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Mel Lafferty
Chef, gestion des matériaux
Tél. : 867-873-7867
Fax : 867-669-9913

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Occasions d'emploi

Affaires indiennes et du nord Canada ñ IQALUIT (NUNAVUT)

Spécialiste des terres - 1 poste à temps plein d'une durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Numéro de référence : **IAN09J-009434-000071** – Date limite **: le 3 avril 2009**

Le ou la spécialiste des terres travaille en équipe afin d'aider à l'exécution du programme d'administration des terres au Nunavut pour Affaires indiennes et du Nord Canada. Il ou elle doit notamment fournir des conseils éclairés sur l'administration des terres publiques à la Division, à la Direction, au Ministère et à d'autres intervenants au Nunavut. Salaire annuel : **58 662 $** à **63 388 $** par année plus des primes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Une vérification de sécurité/fiabilité sera éffectuée avant la nomination.
Une attestation médicale peut être requise avant la nomination.

Rédacteur-réviseur ou rédactrice-réviseure, Inuktitut - 1 poste permanent à temps plein

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Numéro de référence : **IAN09J-006858-000602** - Date limite **: le 3 avril 2009**

Le Rédacteur-réviseur ou rédactrice-réviseure, Inuktitut prestate de services de rédaction et révision et de services linguistiques et terminologiques à divers clients internes d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Salaire annuel : **58 662 $** à **63 388 $** par année plus des primes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Une vérification de sécurité/fiabilité sera éffectuée avant la nomination.
Une attestation médicale peut être requise avant la nomination.

Adjoints administratifs/commis au service de gestion foncière - inventaire

Sont admissibles aux personnes qui s'identifient comme bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et qui résident à Iqaluit, au Nunavut.

Numéro de référence : **IAN08J-006858-000447** - Date limite **: le 3 avril 2009**

L'assistant administratif fournit des services de soutien administratif pour une division/direction. Certaines des fonctions du poste incluent : répondre aux enquêtes des clients et/ou des employés, la préparation/traitant des documents, faire des arrangements au voyage ou des conférences, fournir l'information procédurale de comptabilité comprenant le statut de budget, des attributions et des déboursements, et fournir des rapports sur les questions financières, administratives et contractuels.

Le commis au service de gestion foncière travaille au sein d'une équipe qui participe à l'exécution du programme d'administration des terres au Nunavut, au nom d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Certaines des fonctions du poste incluent : examiner et traiter des documents d'approbation tels que des permis d'utilisation des terres, des baux et des licences, mettre à jour et vérifier l'exactitude de diverses cartes et de plans d'emplacement de la communauté, fournir des rapports statistiques sur des activités d'utilisation de la terre, préparer des documents et des lettres aux clients, et tenir à jour l'information sur les comptes clients en ce qui concerne les processus et les paiements liés à l'administration des terres.

Salaire annuel : **41 638 $** à **44 946 $** par année plus des primes pour affectation dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Une vérification de sécurité/fiabilité sera éffectuée avant la nomination.

*Notes :
La maîtrise de l'anglais essentielle.
Un répertoire de candidats répondant aux qualificaitons ci-dessus pourrait être établi aux fin de la dotation d'autres postes similaires à titre temporaire et/ou permanent.
Il est possible qu'un logement soit fourni.

Pour plus d'information sur les critères pour ce poste pour obtenir les modalités de candidature, prière de visiter le site www.emplois.gc.ca, ou d'appeler au numéro Infotel 1-800-645-5605 ou au numéro ATS 1-800-532-9397. Pour plus d'information sur le Ministère d'Affaires indiennes et du Nord Canada, visitez notre site web carrières : http://www.ainc-inac.gc.ca/emp/cw

Nous remercions tous ceux et celles qui poseront leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour la suite du processus. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. La Commission de la fonction publique du Canada s'est engagée à mettre en place des processus de sélection et des milieux de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si nous vous contactons au sujet de ce concours, veuillez nous faire part des mesures d'aménagement qui devraient être prises pour que vous puissiez bénéficier d'une évaluation juste et équitable.

This information is also available in English.



Sports et loisirs

Le sprint final

Le GTNO publie un rapport sur la structure des organisations sportives des TNO.

Maxence Jaillet

Au dernier jour de la troisième session législative, le ministère des Affaires municipales et communautaires des TNO a publié le tant attendu rapport sur la révision des jeux multidisciplinaires aux TNO. Alors que les organisations sportives se demandaient si un financement serait disponible pour qu'une délégation ténoise puisse participer aux Jeux du Canada de Charlottetown de cet été, ce document qui émet des recommandations sur le financement des jeux multidisciplinaires a plutôt élaboré sur les mandats des organisations impliquées, la sélection des équipes ou encore l'accès aux événements par les athlètes des plus petites collectivités.

« C'est un document énumérant des recommandations, rien n'est encore coulé dans le béton. Suite à ce rapport, nous devons nous asseoir avec les différents comités sportifs et récréatifs des TNO pour discuter avec eux de cette réorganisation des mandats et des processus de qualification », de déclarer Ian Legaree, directeur des sports et loisirs au ministère des Affaires municipales et communautaires.

En autres, le rapport mentionne qu'il faut clarifier, publier et réviser les rôles et les responsabilités des organisations impliquées dans les jeux multidisciplinaires comme la fédération Sport North, l'Association des loisirs et des parcs des TNO, les écoles, etc. Plusieurs recommandations portent sur la sélection des délégations, et parmi elle figure la possibilité de ne participer qu'une seule fois dans sa vie aux Jeux d'hiver de l'Arctique dans une discipline et d'interdire la sélection automatique.

En entrevue, le député Bob Bromley a répété les interrogations qu'il a soumises au ministre des Affaires municipales. « Pourquoi une dépense estimée à un demi-million de dollars pour les deux événements sportifs à venir ne figure-t-elle pas dans le budget du ministère? Cet argent aurait pu aider les organismes et les gens impliqués à se préparer pour ces événements. »

Selon M. Legaree, la question pressante du financement pour les Jeux du Canada et les Jeux d'hiver de l'Arctique en 2010 doit être répondue dans un premier temps grâce à des subventions classiques via consultation alors qu'un plan stratégique à long terme doit être développé pour financer les participations des Territoires aux jeux futurs. Récemment, le ministre McLeod avait affirmé qu'un financement supplémentaire serait déboursé pour répondre aux besoins des TNO afin d'assister aux deux prochaines compétitions nationale et internationale.

Le directeur général de la fédération Sport North a avoué ne pouvoir commenter tout de suite ce rapport, car son conseil d'administration allait se réunir prochainement pour répondre à ces recommandations. « Il y a beaucoup de conseils qui vont de soi dans le rapport, mais il y a de nombreuses choses discutables également. La seule chose que je peux dire est que ce rapport arrive tard et que nous allons devoir hâter les choses pour participer à ces jeux. Dans la hâte, les choses ne sont généralement pas très bien faites », a critiqué Doug Rentmeister.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire du commerce et de l'investissement
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Norman Wells, TNO**
Division du commerce et de l'investissement
Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2011
Le traitement initial est de 46,02 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 127 $.
Nº du concours : 2009-63-6608 **Date limite :** 27 mars 2009
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

Infirmière enseignante et mentor (nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire)
Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**
Services généraux des ressources humaines
Poste à durée déterminée jusqu'en mars 2010
Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2009-14-6598-3 **Date limite :** 27 mars 2009

Gestionnaire des services communautaires primaires
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Services territoriaux et intégrés
Poste à durée déterminée jusqu'en mars 2010
Poste restreint aux employés du GTNO occupant un poste à durée indéterminée ou à durée déterminée seulement.
Le traitement initial est de 46,02 $ l'heure (soit environ 89 739 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2009-49-6603-3 **Date limite :** 23 mars 2009

Gestionnaire de la vérification interne
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, TNO**
Bureau de la vérification
Poste à durée indéterminée
Le traitement varie entre 50,39 $ et 57,16 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2009-13-6590-4 **Date limite :** 30 mars 2009

Agent de parcs (poste saisonnier)
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**
Région du Slave Nord
Poste saisonnier
Le traitement initial est de 31,98 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord répartie proportionnellement.
Nº du concours : 2009-63-6454-3
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Avocat en droit de la famille
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Commission des services juridiques des TNO
Poste à durée déterminée jusqu'en juin 2010
Le traitement varie entre 89 739 $ et 107 445 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2009-82-6604-2 **Date limite :** 3 avril 2009

Analyste de l'information et de la protection de la vie privée
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Politiques et planification
Poste à durée déterminée de deux ans
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2009-82-6609-2 **Date limite :** 3 avril 2009
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Gestionnaire des services aéronautiques
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Fort Smith, TNO**
Division de l'aménagement des forêts
Poste à durée indéterminée
Le traitement varie entre 48,17 $ et 54,64 $ l'heure (soit environ entre 93 932 $ et 106 548 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 033 $.
Nº du concours : 2009-53-6611 **Date limite :** 27 mars 2009
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : 867-872-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • L'obtention d'un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Petites annonces

Bénévoles recherchés

Radio Taïga, la radio communautaire francophone de Yellowknife, est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Alex au 766-5172.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

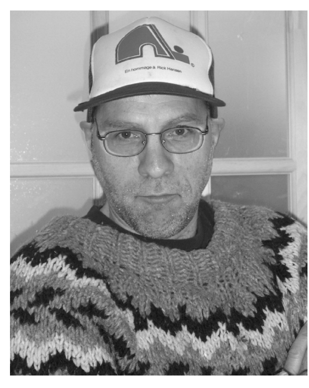


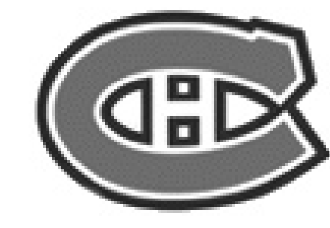
Travailleur social communautaire, niveau III
Fort Resolution, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 507 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 830 $.
Nº du concours : 2009-57-6605
Date limite : 3 avril 2009
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Canadien de Montréal

Se battre pour sa survie





Alain Bessette

Après 70 joutes, le Canadien se retrouve au septième rang de la conférence de l'Est avec 81 points, trois de plus que la Floride qui occupe le neuvième rang. L'an dernier, il avait fallu 94 points pour participer aux séries. C'est donc dire que Montréal doit obtenir au moins 13 points d'ici la fin de la saison, avec 12 matchs à disputer.

Mon discours a beaucoup changé depuis le début de la saison. Maintenant, il me faut admettre que le Canadien se doit de jouer pour une moyenne de .500 s'il espère participer aux séries éliminatoires et ce n'est pas avec une grande confiance que je le mentionne.

Cependant, c'est ce que le club nous offre comme en fait foi son rendement des quatre derniers matchs : une victoire, une défaite et deux défaites en temps réglementaire pour quatre points en quatre matchs.

Malheureusement, les mêmes problèmes qui affectaient l'équipe avant le congédiement de Carbonneau sont toujours présents : rendement médiocre de Komisarek, un jeune gardien de but qui n'est pas à la hauteur et des joueurs d'avant qui ne font pas de bons replis défensifs ou qui perdent leurs batailles en zone défensive.

Le retour de Latendresse

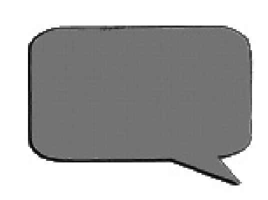
Après Tanguay, voici que c'est le tour de Guillaume Latendresse de réintégrer la formation à la suite de sa blessure. Qu'on le veuille ou pas, ce gros ailier devrait être un élément positif pour la dernière ligne droite. Ça augure cependant mal pour le jeune D'Agostoni.

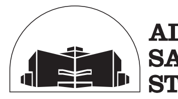
En effet, les deux joueurs présentent sensiblement les mêmes statistiques offensives. D'emblée, cette constatation devrait être révélatrice de la meilleure valeur de Latendresse car les 47 matchs de D'Agostini ont été joués principalement sur les deux premiers trios, alors que Latendresse a surtout joué sur le troisième et quatrième trio durant ces 44 matchs.

Deux statistiques parlent cependant très fortement en faveur de Latendresse. Tout d'abord, avec 116 mises en échec, il se situe toujours au quatrième rang du club pour le nombre de mises en échec et 41e dans la ligue parmi les joueurs d'avant. Ensuite, son dossier de +1 est certes meilleur que celui de –14 affiché par D'Agostini à forces égales.

D'une certaine façon, je suis un peu déçu qu'il ne retrouve pas Lapierre et Kostopoulos sur le troisième trio. Sans Latendresse, ces deux joueurs sont toujours aussi dynamiques, mais ils ne produisent rien qui vaille offensivement sur une base régulière. La présence physique et offensive de Latendresse provoquait toujours des résultats heureux et le trio contribuait régulièrement aux succès du club. Cependant, il s'agit d'une chance en or pour Latendresse de démontrer qu'il peut produire plus à l'offensive lorsqu'il est jumelé à des joueurs plus talentueux. J'espère simplement que sa remise en forme ne prendra pas trop de temps.

Si le symbole suivant vous dit quelque chose, c'est que vous lisez le journal attentivement. Ce symbole signifie que vous pouvez commenter cet article en vous rendant au www.aquilon.nt.ca





ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Commis d'unité – services médicaux

Services médicaux **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'en juillet 2010

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2009-17-6589-4
Date limite : 27 mars 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Coordonnateur des soins aux patients (0,9 ÉTP)

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2009-17-6601
Date limite : 31 mars 2009

Infirmière autorisée – chirurgie

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 507 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2009-17-6602
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest

# de compétition :	**DASC0309**
Poste :	**Direction d'école**
École/Org :	**École Allain St-Cyr / Commission Scolaire Francophone**
Date d'affichage :	**le 17 mars 2009**
Date de clôture :	**le 27 mars 2009**

Détails :

École Allain St-Cyr de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'école Allain St-Cyr est une école qui offre un programme francophone de la maternelle à la 12ième année. On y compte, pour l'année 2008-2009, 108 élèves et 15 membres du personnel.

Poste à combler
Direction d'école : 1.0 ÉTP

École : Allain St-Cyr
Endroit : Yellowknife
Condition de travail et salaire : Selon la convention collective des Territoires du Nord-Ouest (NWTTA)
http://www.hr.gov.nt.ca/policy/nwtta/documents/nwtta_agreement.pdf
Date de début du contrat : le 26 août 2009
Date de fin de contrat : indéterminée
Date de début du concours : le 17 mars 2009
Date de fin du concours : le 27 mars 2009

QUALIFICATIONS ET HABILETÉS SPÉCIFIQUES REQUISES:
-Détient une maîtrise ou est déjà engagé dans un programme de maîtrise ;
-Possède un Baccalauréat en enseignement et est en mesure d'obtenir un certificat d'enseignement des Territoires du Nord-Ouest ;
-A un minimum de deux ans d'expérience en administration scolaire ;
-A complété cinq ans en enseignement au Canada ;
-Maîtrise le français et l'anglais ;
-Démontre une connaissance approfondie de la culture canadienne française en milieu minoritaire et doit soutenir une vision éducative compatible avec les objectifs de l'enseignement francophone en milieu minoritaire ;
-Fait preuve d'engagement dans la communauté scolaire et francophone ;
-Démontre de solides compétences en pédagogie ;
-Sait développer les compétences de son corps enseignant ;
-Sait modeler l'intégration scolaire et en faire une attente fondamentale.

Formulaires de demande d'emploi et autres documents :

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation.

Personne ressource :

Philippe Brûlot
Direction générale
Commission scolaire francophone des TNO
4920, 51e Rue, C.P. 1980
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest X1A 2P5

Hay River

Petite histoire d'un lieu de vie

La bibliothèque municipale existe depuis 1967. Au fil des années, elle s'est imposée comme le lieu de vie socio-culturelle de la ville. Dans quelques mois il y aura des travaux de rénovation.

Françoise Jaussoin

En cette année 1967, le Canada fête son 100e anniversaire et c'est cette année-là que Hay River se dote d'une bibliothèque. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est le propriétaire du bâtiment de pierres qui fut construit de manière à remplir trois missions : être un lieu de ressources intellectuelles, un lieu d'échanges culturels et un lieu de transmission de savoirs.

L'architecture intérieure est conçue de façon à remplir ces objectifs. L'espace est aménagé en salles et coins de lecture ou d'utilisation des ordinateurs, en couloirs de circulation et en carrés modulaires permettant de faire des activités avec des groupes d'enfants. Une salle de conférence et un piano complètent ce panorama.

Parmi les habitants de la ville, la bibliothèque apparaît encore aujourd'hui comme une sorte de centre communautaire. En effet, depuis plus de 40 ans, c'est l'endroit où de nombreux groupes démarrent ou présentent leurs activités, que ce soit un individu, un artiste ou une association. Chaque Noël, le coin lecture est transformé en salle de concert. Et la programmation mensuelle témoigne du souci de l'équipe en place de soutenir et de valoriser les talents locaux dans le domaine des arts ainsi que d'agir dans le domaine de la formation en proposant de nombreux ateliers en direction des publics de jeunes et d'adultes, telles les sessions de formation à Internet proposées aux seniors.


Photo : Christine Gyapay

Des élèves de l'école Boréale assistent à un atelier sur la comédie avec l'auteur Dan Bar El, invité par la bibliothèque de Hay River.

Le personnel de cette bibliothèque compte en majorité des femmes, dont quatre ont des enfants et petits-enfants scolarisés à l'école Boréale. Une seule personne est à plein temps, il s'agit de Christine Gyapay, directrice. Le budget est constitué par des fonds reçus, d'une part, par le gouvernement des TNO et, d'autre part, par la municipalité. Il sert à payer les salaires et les achats de documents. Il existe un fonds de roulement de 10 000 documents, imprimés et multimédia, qui sont alternativement répartis entre les bibliothèques des TNO. Outre ce fonds, l'équipe achète chaque mois de nouveaux titres. « Chaque ville est différente et chaque bibliothèque reflète sa communauté, dit Mme Gyapay. Nous avons réalisé une enquête de satisfaction l'an passé et nous avons eu de très bonnes appréciations concernant nos collections, nos nouveaux titres et notre programmation d'événements. » Chaque année, elle participe à une rencontre entre bibliothécaires des TNO pour faire le point sur les activités et les perspectives dans leur domaine professionnel.

Est-ce que la bibliothèque restera un lieu pilote de vie socio-culturelle ? Pour ceux qui la connaissent depuis longtemps ou qui la fréquentent régulièrement, elle reste un point de rencontre non seulement avec des ressources intellectuelles, mais aussi avec des ressources artistiques qui ne peuvent pas être exposées ailleurs, ou produites ailleurs, par manque d'infrastructures locales.

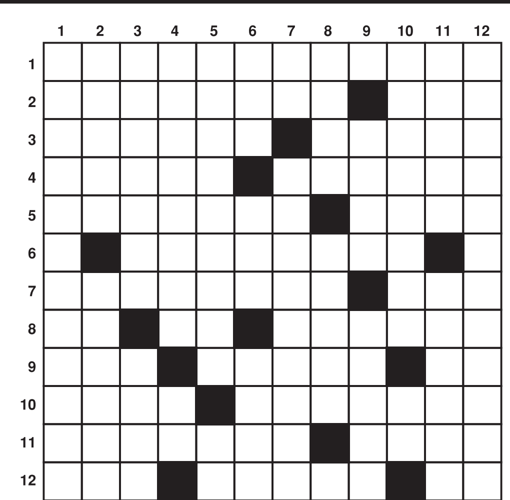
Mais ce paysage commence à bouger et la bibliothèque va perdre quelques-uns de ses fidèles. Par exemple, le Northern Arts and Culture Center de Yellowknife, qui a longtemps compté sur la bibliothèque pour produire ses artistes, a trouvé un espace permanent pour ses spectacles au cinéma en ville. De son côté, l'équipe municipale oriente sa recherche vers la mise en place d'un lieu permanent de production musicale.

Cette perspective d'éclatement des lieux de vie artistique n'empêchera pas la bibliothèque de se refaire une beauté. Dans quelques mois, elle aura des tapis tout neufs et un bureau entièrement adapté à une façon plus rapide et plus conviviale d'accueillir le public et de gérer les fonds.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 50



HORIZONTALEMENT
1- Action de séparer, de discriminer.
2- Siège de bois sans bras ni dossier. – Grande cage pour une poule et ses poussins.
3- Port de la Nouvelle-Calédonie. – Frapper violemment, à coups répétés.
4- Ville de Suisse. – Pelleter.
5- Relatif aux meules à moudre. – Plateau constitué par les restes d'une coulée volcanique.
6- Convenir.
7- Plats italiens composés de riz. – Plaque d'une matière rigide, utilisée dans différentes opérations de reliure.
8- Sièges. – Négation. – Qui contient de l'huile de ricin.
9- Petit nombre de paroles. – Période de développement. – Serge Marsan.
10- Il est situé dans le sud-ouest de l'Iran. – Prévenue d'un danger.
11- Traité de manière à l'empêcher de grandir, en parlant d'un végétal. – Laboratoire européen pour la physique des particules, fondé en 1952.
12- Triplée. – Moyen de sortir d'un embarras. – Doublée.

VERTICALEMENT
1- Recensement.
2- Militaire momentanément sans affectation. – Groupe ethnique que son isolement géographique contraint aux unions endogamiques.
3- Boucliers romains. – Adverbe.
4- Lézard arboricole insectivore. – Gamme.
5- Menuisiers. – Interjection.
6- Son pourtour présente une gorge. – Point cardinal. – Passe sous silence.
7- Interjection. – Qui sont en avant de la bouche.
8- Affluent de la Seine. – Glucide hydrolysable.
9- Cinéaste italien, auteur de La légende du saint buveur. – Calibre pour exécuter une courbe donnée.
10- Utiliserai la technique qui porte à égaler quelqu'un. – Personnel.
11- Multitudes denses. – Gros plan, généralement bref.
12- Ensemble des travaux destinés à modifier un terrain.

RÉPONSE DU NO 49

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	I	R	C	O	N	S	P	E	C	T	E
2	O	T	A	R	I	E	■	A	M	O	U	R
3	N	E	N	E	T	T	E	■	P	L	I	S
4	T	R	I	P	A	T	O	U	I	L	L	E
5	R	A	M	I	■	O	C	C	L	U	E	■
6	O	T	E	■	P	I	E	C	E	S	■	B
7	V	I	■	G	L	E	N	E	■	I	F	E
8	E	V	O	R	A	■	E	L	L	O	R	A
9	R	E	P	E	T	E	■	L	I	N	O	N
10	S	■	O	V	A	T	I	O	N	■	U	T
11	A	L	L	E	N	E	S	■	G	R	E	E
12	S	U	E	■	E	L	E	V	E	U	R	S

Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 MARS 2009



BÉLIER
La planète Mars vous apporte des idées auxquelles vous n'avez jamais pensé dans le passé. Cela vous rend très exalté. Tout vous sera profitable.



TAUREAU
Il est possible que vous pensiez à changer des choses dans le domaine de vos projets. Vous les remettez à plus tard et vous avez raison de le faire. Ne vous inquiétez de rien.





GÉMEAUX
Vous êtes obligé de tenir compte de plusieurs choses au plan matériel. Vous avez l'impression que tout demande beaucoup d'attention.



CANCER
Vous apprenez à mieux voir les choses avec un grand réalisme. Vous savez ce qui peut vous être favorable. Ne vous endettez pas inutilement.



LION
Vous êtes très nerveux. Vous ne voulez plus de certaines choses qui pourtant avaient beaucoup d'impact sur vous dans le passé. Vous devez bien comprendre ce qui arrive à la personne que vous aimez.

VIERGE
Vous accordez beaucoup de valeur à ce que vous vivez au plan du travail. Cela vous rend heureux. Vous savez comment faire pour que tout aille bien.



BALANCE
Vous êtes dans une période où vous savez mieux vous estimer. Vous ne voulez pas vivre des situations qui vous seraient défavorables. Cela compte beaucoup pour vous.



SCORPION
Vous comprenez que la rancune ne mène à rien. Vous êtes dans une période où tout prend un sens nouveau. Vous avez besoin de vivre dans une atmosphère de bonheur.



SAGITTAIRE
La planète Saturne vous apporte des choses importantes au plan de vos amitiés. Vous êtes sur le point de mieux réaliser vos rêves. Vous allez vers des situations formidables.



CAPRICORNE
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de réflexion. Vous êtes capable d'être sérieux. Plusieurs personnes de votre entourage ont besoin de vous.



VERSEAU
Vous avez présentement beaucoup de vigilance. Le Nœud Sud (nœud descendant de la Lune) fait que vous devez analyser tout avec lucidité.




POISSONS
Vos sentiments vous font comprendre des choses d'une manière totalement nouvelle. Ne vous inquiétez de rien. Vous serez à la hauteur dans tout.